

**COMITÉ NATIONAL DE SUIVI DU PLAN D' ACTIONS
SUR LES CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL
DU 18 MAI 2017****RENOVATION DU TABLEAU DE BORD DE VEILLE SOCIALE**

Outil de diagnostic et de pilotage, le tableau de bord de veille sociale (TBVS) recense des indicateurs permettant d'évaluer les conditions de vie au travail au sein d'une direction. Il fournit localement aux acteurs en charge de la prévention un constat objectif permettant d'identifier des situations à risques, de suivre leur évolution, et d'agir en conséquence.

Depuis sa mise en œuvre en 2012, les directions soulignent unanimement l'utilité du TBVS dans l'élaboration des plans locaux d'amélioration des conditions de vie au travail, mais déplorent cependant le trop grand nombre d'indicateurs et l'intérêt limité de certains dans l'identification des situations à risques, l'importance de l'investissement demandé aux référents et aux services contributeurs dans la collecte des informations au détriment de l'analyse, l'absence de repères facilitant les comparaisons de données entre services.

Les développements de l'informatisation du TBVS n'ont pas permis de déployer une application simple, allégeant les tâches et facilitant l'analyse des directions. Certains obstacles techniques persistants, le déploiement de l'application a été abandonné au profit d'une solution alternative.

Le bureau RH-2C s'est engagé dans une démarche de rénovation du TBVS visant à simplifier et à renforcer l'outil autour de deux axes :

- réduire le temps consacré à la collecte des données à dix indicateurs pertinents pour permettre aux directions de se concentrer sur l'analyse des informations recueillies et la mise en œuvre d'actions ;
- développer une base de données ergonomique offrant aux décideurs de nouvelles fonctionnalités pour renforcer l'utilisation en tant qu'outil de pilotage.

Parallèlement, le guide TBVS fera l'objet d'une mise à jour intégrant le mode d'emploi de la base de données et sera enrichi au niveau de la partie analytique afin de renforcer l'accompagnement des directions.

1. Un TBVS rénové sur la base de six indicateurs socles relatifs à la santé et à la sécurité au travail et de quatre indicateurs complémentaires

Le domaine de la santé et des conditions de vie au travail recouvrant de multiples composantes, il est nécessaire, dans une logique d'efficacité et d'effectivité du pilotage, de limiter le nombre d'indicateurs en opérant des choix plus pertinents.

Dans le cadre de la démarche de rénovation du TBVS, une base de six indicateurs socles centrés sur la santé et la sécurité au travail a été définie :

- 1) Taux de couverture des effectifs
- 2) Nombre de périodes de congés maladie de courte durée
- 3) Nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis en compte épargne temps
- 4) Nombre d'écrêtements des horaires variables
- 5) Volume horaire écrêté
- 6) Taux de rotation des agents

Ces indicateurs ont pour particularité d'apporter aux directions un réel éclairage sur la situation des collectifs professionnels. Ils permettent d'observer des évolutions dans le temps et d'établir des comparaisons entre unités de travail. Ils présentent également l'avantage d'être facilement mobilisables au niveau d'un service.

Selon le contexte professionnel, les enjeux liés à la santé et aux conditions de vie au travail peuvent varier d'une direction à l'autre. De ce fait, les directeurs et responsables territoriaux disposeront de quatre indicateurs complémentaires pour adapter, en concertation avec les représentants du personnel, le TBVS aux spécificités de la direction.

Afin de les définir au mieux, ils disposeront du guide TBVS qui détaillera les grandes familles d'indicateurs en matière de santé et de conditions de vie au travail (absentéisme, temps de travail, mobilité, formation, sécurité au travail, conditions de travail).

Garantes de la cohérence du TBVS, les directions veilleront à définir des indicateurs complémentaires facilement mobilisables au niveau d'un service et apportant, en terme de diagnostic, une réelle plus value sur la situation des collectifs professionnels.

2. Un TBVS rénové offrant aux décideurs de nouvelles fonctionnalités pour renforcer l'utilisation en tant qu'outil de pilotage

Le TBVS rénové permettra d'intégrer facilement l'ensemble des données des services de la direction via une base de données.

Une fois complétée, cette base de données alimentera automatiquement différents niveaux de restitutions (directionnels, par catégories de service, par services) et offrira aux décideurs des repères visuels et points de comparaison facilitant l'utilisation en tant qu'outil de pilotage.

3. Les suites à donner

- ✓ Finaliser le développement de la base données du TBVS pour une mise en œuvre au 01/01/2018.
- ✓ Mettre à jour le guide du TBVS pour assurer une diffusion simultanée au déploiement du TBVS rénové.